MARQUEST MUTUAL FUNDS INC.

RAPPORT ANNUEL

Pour l'année termine le 31 décembre 2016

RAPPORT ANNUEL 2016

MARQUEST
GESTION D'ACTIFS INC.

Table des matières

Rapport des Vérificateurs 2

Marquest Mutual Funds Inc. - Explorer Series Fund 3

Marquest Mutual Funds Inc. - Energy Series Fund 10

Marquest Mutual Funds Inc. - Flex Dividend and Income Growth™ Series Fund 15

Notes afférentes aux états financiers 21

Collins Barrow Toronto
Collins Barrow Place
11 King Street West
Suite 700, PO BOX 27
Toronto, Ontario M5H 4C7
Canada
T: 416.480.0160
F: 416.480.2646

toronto.collinsbarrow.com

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de Marquest Mutual Funds Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Marquest Mutual Funds Inc. (les « Fonds »), qui comprennent les états de la situation financière au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015 et les états du résultat global, les états des variations de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des Fonds aux 31 décembre 2016 et 2015, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015, conformément aux Normes internationales d'information financière.

Collins Barrow Toronto LLP

Experts-comptables autorisés
Comptables professionnels agréés
Le 31 mars 2017
Toronto (Ontario)

This office is independently owned and operated by Collins Barrow Toronto LLP.
The Collins Barrow trademarks are owned by Collins Barrow National Cooperative Incorporated and are used under license.

An independent member of BAKER TILLY INTERNATIONAL

MARQUEST MUTUAL FUNDS INC. - EXPLORER SERIES FUND

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE ($ CA)

	31 décembre 2016 ($)	31 décembre 2015 ($)
Actif (note 2)		
Actifs courants		
Placements à la juste valeur	8 514 463	3 578 640
Trésorerie	495 051	1 115 502
Autre débiteurs	-	105 467
Montant à recevoir au titre de la vente de placements	495	301
Débiteurs liés aux impôts recouvrables (note 4)	912 216	1 130 631
Charges payées d'avance	15 216	15 027
	9 937 441	5 945 568
Passif (note 2)		
Passif courants		
Frais de gestion à payer	1 195	331
Autres créditeurs et charges à payer	66 230	65 120
Montant à payer lors du rachat d'actions rachetables	10 640	84 300
Montant à payer au titre de l'acquisition de placements	-	110 931
Montant à payer à d'autres séries de sociétées	6 072	-
Impôt sur les bénéfices à payer	-	274 489
	84 137	535 171
	9 853 304	5 410 397
Actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables (note 3)		
Série A/de roulement	9 837 439	5 399 725
Série A/régulière	8 238	6 291
Série F	7 627	4 381
Actif net attribuable aux détenteurs d'action rachetables, par action		
Série A/de roulement	0,49	0,31
Série A/régulière	0,53	0,35
Série F	0,47	0,31

Approuvé au nom du conseil d'administration de Marquest Mutual Funds Inc.

« Gerry L. Brockelsby »
Gerry L. Brockelsby
Administrateur

"Andrew A. McKay"
Andrew A. McKay
Administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

MARQUEST MUTUAL FUNDS INC. - EXPLORER SERIES FUND

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL ($ CA)

Exercices clos les 31 décembre

	2016 ($)	2015 ($)
Revenus		
Dividendes	1 671	(70 186)
Intérêts aux fins de distributions	-	3 515
Revenu provenant du prêt de titres	2	291
Autres revenus	195	(6 334)
Profit net (perte nette) non réalisé(e) sur la vente de placements	(2 643 765)	(10 525 910)
Profit (perte) de change	1 461	(816)
Variation de la plus-value (moins-value) nette non réalisée des placements	5 647 555	5 687 552
Revenu total (perte)	3 007 119	(4 911 888)
Charges (note 4)		
Frais de gestion	217 127	185 084
Retenues d'impôts étrangers (note 5)	-	81
Coûts de transaction (note 6)	258 478	286 817
Charges d'intérêts	6	-
Charges d'exploitation	100 260	266 668
Honoraires des auditeurs	15 300	2 554
Frais de garde	16 108	31 019
Frais juridiques	29 937	42 283
Frais liés au comité d'examen indépendant	1 577	1 096
Frais liés aux rapports aux détenteurs de parts	18 353	21 735
Total des charges	657 146	837 337
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables provenant des opérations	2 349 973	(5 749 225)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables provenant des opérations, par série		
Série A/de roulement	2 343 340	(5 739 500)
Série A/régulière	3 232	(6 772)
Série F	3 401	(2 953)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables provenant des opérations, par action		
Série A/de roulement	0,11	(0,29)
Série A/régulière	0,21	(0,29)
Série F	0,18	(0,26)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

MARQUEST MUTUAL FUNDS INC. - EXPLORER SERIES FUND

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS

ÉTATS DES VARIATIONS DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D'ACTIONS RACHETABLES ($ CA)

Exercices clos les 31 décembre

	2016 ($)	2015 ($)	2016 ($)	2015 ($)
	Série A/de roulement		Série A/régulière	
Actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de l'exercice	5 399 725	12 629 773	6 291	15 620
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables provenant des opérations	2 343 340	(5 739 500)	3 232	(6 772)
Transactions sur les actions rachetables (note 3)				
Produit de la vente d'actions rachetables	31 719 115	13 253 990	1 154	-
Montant payé au rachat d'action rachetables	(29 624 741)	(14 744 538)	(2 439)	(2 557)
Transactions sur les actions rachetables, montant net	2 094 374	(1 490 548)	(1 285)	(2 557)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables	4 437 714	(7 230 048)	1 947	(9 329)
Actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables, à la clôture de l'exercice	9 837 439	5 399 725	8 238	6 291

	2016 ($)	2015 ($)	2016 ($)	2015 ($)
	Série F		Total	
Actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de l'exercice	4 381	1 620	5 410 397	12 647 013
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables provenant des opérations	3 401	(2 953)	2 349 973	(5 749 225)
Transactions sur les actions rachetables (note 3)				
Produit de la vente d'actions rachetables	4 611	5 714	31 724 880	13 259 704
Montant payé au rachat d'actions rachetables	(4 766)	-	(29 631 946)	(14 747 095)
Transactions sur les actions rachetables, montant net	(155)	5 714	2 092 934	(1 487 391)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables	3 246	2 761	4 442 907	(7 236 616)
Actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables, à la clôture de l'exercice	7 627	4 381	9 853 304	5 410 397

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

MARQUEST MUTUAL FUNDS INC. - EXPLORER SERIES FUND

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE ($ CA)

Exercices clos les 31 décembre

	2016 ($)	2015 ($)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables provenant des opérations	2 349 973	(5 749 225)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte (profit) de change	(1 461)	816
Profit net (perte nette) réalisé(e) sur la vente de placements	2 643 765	10 525 910
Variation de la plus-value (moins-value) nette non réalisée des placements	(5 647 555)	(5 687 552)
Acquisition de placements	(26 892 769)	(15 385 858)
Produit de la vente et de l'arrivée à échéance des placements	24 849 611	16 630 468
Intérêts courus à recevoir	105 467	(105 467)
Impôts sur les bénéfices	218 415	1 872 671
Frais payés d'avance	(189)	1 271
Sommes à recevoir d'autres séries de sociétés	(274 489)	204 248
Montant à payer au gérant	-	(26 075)
Montant à payer à d'autres séries de sociétés		-
Frais de gestion à payer	864	(25 744)
Autres créditeurs et charges à payer	1 110	(25 271)
Rentrées nettes liées aux activités d'exploitation	(2 641 186)	2 230 192
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de la vente d'actions rachetables	31 724 880	13 259 704
Montant payé au rachat d'actions rachetables	(29 705 606)	(14 694 799)
Rentrées nettes liées aux activités de financement	2 019 274	(1 435 095)
Perte (profit) de change	1 461	(816)
Augmentation nette de la trésorerie	(621 912)	795 097
Trésorerie (dette bancaire) à l'ouverture de l'exercice	1 115 502	321 221
Trésorerie (dette bancaire) à la clôture de l'exercice	495 051	1 115 502
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Dividendes à recevoir	1 671	1 364
Impôts étrangers versés	-	(81)
Intérêts payés	(6)	-

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

MARQUEST MUTUAL FUNDS INC. - EXPLORER SERIES FUND

ÉCHÉANCES DES PLACEMENTS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE (CDN $)

Au 31 décembre 2016

Nombre d'actions, de parts ou de bons de souscription		Date d'expiration	Prix d'exercice	Coût moyen	Juste valeur
	TITRES DE PARTICIPATION CANADIENS (82,01%)				
	Métaux de base (49,18%)				
971 955	Aldever Resources Inc.			189 531 $	68 037 $
3 242 865	Aldever Resources Inc., bons de souscription (Restricted)	25/11/2018	0,60$	-	3
3 000 000	Argex Titanium Inc., bons de souscription	18/09/2017	0,15$	3	3
3 000 000	Avalon Rare Metals Inc., bons de souscription (Restricted)	24/12/2017	0,18$	156 000	3
256 556	Balmoral Resources Ltd.			170 610	184 720
426 900	Canada Carbon Inc.			131 075	110 994
465 500	Canadian Zinc Corp. (Restricted)			104 738	97 755
208 943	Capstone Mining Corp.			217 468	263 268
923 888	Cartier Iron Corporation			97 008	55 433
8 445 963	Commerce Resources Corp.			631 650	422 298
2 666 666	Commerce Resources Corp., bons de souscription	30/06/2018	0,10$	2 660	3
641 300	Commerce Resources Corp., bons de souscription	12/08/2018	0,10$	-	1
2 100 816	Copper Fox Metals Inc.			260 134	262 602
666 666	Copper Fox Metals Inc., bons de souscription (Restricted)	09/06/2018	0,15$	-	1
381 799	Copper North Mining Corp.			133 038	38 180
166 667	Copper North Mining Corp., bons de souscription (Restricted)	18/12/2017	0,75$	-	-
1 974 500	Copperbank Resources Corp., bons de souscription	21/10/2019	0,50$	-	9 873
633 333	Darnley Bay Resources Ltd.			95 000	262 833
833 333	Darnley Bay Resources Ltd., bons de souscription (Restricted)	11/12/2017	0,15$	-	220 833
1 634 329	Encanto Potash Corp.			179 776	114 402
17 685	First Quantum Minerals Ltd.			274 264	236 095
2 925 656	Focus Graphite Inc.			343 323	190 168
1 970 000	Focus Graphite Inc., bons de souscription (Restricted)	30/09/2020	0,12$	-	2
400 000	Gespeg Copper Resources Inc., bons de souscription (Restricted)	11/08/2017	0,15$	-	-
4 000 000	Honey Badger Exploration Inc.			100 000	120 000
4 000 000	Honey Badger Exploration Inc., bons de souscription (Restricted)	12/12/2019	0,05$	-	4
2 000 000	Honey Badger Exploration Inc., bons de souscription (Restricted)	23/12/2018	0,06$	2	2
992 886	HPQ-Silicon Resources Inc.			139 029	139 004
31 515	HudBay Minerals Inc.			211 844	242 035
250 000	Khalkos Exploration Inc. (Restricted)			40 000	41 875
125 000	Khalkos Exploration Inc. Warrants (Restricted)	28/05/2018	0,20$	-	
122 222	Kombat Copper Inc.			55 000	50 111
37 833	Lamelee Iron Ore Ltd.			15 133	6 621
185 500	Laramide Resources Ltd., bons de souscription (Restricted)	24/12/2017	0,50$	-	-
284 274	Laramide Resources Ltd., bons de souscription (Restricted)	13/03/2018	0,45$	-	-
1	Leo Resources Inc.			-	-
1 433 333	MacDonald Mines Exploration Ltd.			286 667	93 167
323 983	Noront Resources Ltd.			117 226	80 996
540 625	Noront Resources Ltd., bons de souscription	23/09/2019	0,50$	52	1
428 572	Noront Resources Ltd., bons de souscription	17/03/2019	0,50$	45	-
160 000	Northern Graphite Corporation, bons de souscription	09/07/2017	0,80$	-	-
475 766	Rogue Resources Inc.			423 394	318 763
5 100 000	Saint Jean Carbon Inc.			331 500	306 000
5 000 000	Saint Jean Carbon Inc., bons de souscription	21/12/2018	0,06$	25 000	5
2 400 000	Tantalex Resources Corp.			220 500	216 000
400 000	Tantalex Resources Corp., bons de souscription (Restricted)	05/1/2018	0,06$	-	14 000
8 500	Teck Resources Ltd.			261 122	228 395
3 771 428	The Magpie Mines Inc. (Restricted)			850 000	21 874
422 189	Trigon Metals Inc.			191 040	168 876

** Le coût moyen inclut les coûts de transactions.*
Voir les notes annexes.

MARQUEST MUTUAL FUNDS INC. - EXPLORER SERIES FUND

ÉCHÉANCES DES PLACEMENTS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE (CDN $)

Au 31 décembre 2016

Nombre d'actions, de parts ou de bons de souscription		Date d'expiration	Prix d'exercice	Coût moyen	Juste valeur
	TITRES DE PARTICIPATION CANADIENS (suite) (82,01%)				
	Métaux de base (suite) (49,18%)				
4 372 679	Wallbridge Mining Company Ltd.			347 588 $	240 497 $
1 590 000	Wallbridge Mining Company Ltd., bons de souscription (Restricted)	19/08/2019	0,10$	-	2
3 462 500	Wallbridge Mining Company Ltd., bons de souscription (Restricted)	04/10/2019	0,12$	2 770	3
2 000 000	Xmet Inc.			10 000	20 000
2 500 000	Xmet Inc., bons de souscription (Restricted)	21/11/2017	0,06$	-	3
				6 614 190	4 845 741
	Énergie (17,49%)				
2 619 333	Appia Energy Corp.			1 146 373	654 833
133 494	NexGen Energy Ltd.			267 066	311 041
2 358 333	Power Metals Corp.			294 557	648 542
416 667	Power Metals Corp., bons de souscription (Restricted)	10/07/2017	0,25$	-	10 417
937 500	Power Metals Corp., bons de souscription (Restricted)	29/12/2017	0,17$	1	98 438
				1 707 997	1 723 271
	Métaux précieux (15,34%)				
300 000	Algold Resources Ltd.			129 750	72 000
2 500 000	Bold Ventures Inc., bons de souscription	22/06/2017	0,06$		3
467 876	Colorado Resources Ltd.			210 544	123 987
100 000	Decade Resources Ltd., bons de souscription (Restricted)	29/12/2016	0,15$	-	-
1 291 666	Garibaldi Resources Corp.			113 393	174 376
1 562 500	Garibaldi Resources Corp., bons de souscription	22/12/2017	0,25$	2	2
416 666	Garibaldi Resources Corp., bons de souscription	22/12/2017	0,20$	-	-
896 801	Globex Mining Enterprises Inc.			333 567	376 657
1 120 475	Globex Mining Enterprises Inc., bons de souscription	26/11/2017	0,50$	-	1
233 850	Globex Mining Enterprises Inc., bons de souscription	14/12/2031	0,55$	-	-
859 518	Harte Gold Corp.			223 475	257 856
1 394 000	Harte Gold Corp., bons de souscription	04/12/2017	0,15$	153 340	209 101
4 594 058	Metanor Resources Inc., bons de souscription (Restricted)	19/11/2018	0,07$	114 851	5
375 000	Montan Mining Corp., bons de souscription	06/07/2017	0,25$	-	-
1 250 000	MX Gold Corp., bons de souscription	23/12/2017	0,30$	2	1
800 000	Red Pine Exploration Inc., bons de souscription (Restricted)	18/12/2017	2,50$	-	1
1 000 000	Shore Gold Inc. (Restricted)			200 000	180 000
1 000 000	Shore Gold Inc., bons de souscription (Restricted)	09/5/2018	0,25$	-	1
186 363	Treasury Metals Inc.			85 835	111 818
157 777	Treasury Metals Inc., bons de souscription (Restricted)	24/09/2018	0,56$	-	6 311
4 545 454	Visible Gold Mines Inc., bons de souscription	18/06/2017	0,10$	5	5
				1 564 764	1 512 125
	TOTAL DES TITRES DE PARTICIPATION CANADIENS			9 886 951	8 081 137
	TITRES DE PARTICIPATION AMÉRICAINS (4,40%)				
	Métaux de base (4,40%)				
187 500	Energizer Resources Inc., bons de souscription (Restricted)	04/05/2018	0,14$	-	-
11 469	Freeport-McMoRan Inc.			217 393	202 870
22 552	Vale SA			260 678	230 456
				478 071	433 326
	TOTAL DES TITRES DE PARTICIPATION AMÉRICAINS			478 071	433 326
	Coût total et juste valeur des placements (86,41%)			10 365 022	8 514 463
	Coûts de transactions (note 6)			(7 219)	-
	Total des placements			10 357 803	8 514 463
	Autres actifs (net) (13,59%)			1 338 841	1 338 841
	Actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables			11 696 644 $	9 853 304 $

** Le coût moyen inclut les coûts de transactions.*
Voir les notes annexes.

MARQUEST MUTUAL FUNDS INC. - EXPLORER SERIES FUND

ÉCHÉANCES DES PLACEMENTS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE (CDN $)

Au 31 décembre 2016

CONCENTRATION DU PORTEFEUILLE (CDN $)

	% l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables	
Portefeuille par catégorie	**31 décembre 2016**	**31 décembre 2015**
Métaux de base	53,58%	36,40%
Énergie	17,49%	0,85%
Métaux précieux	15,34%	27,78%
Pétrole et gaz	-	1,11%
Autres actifs moins les passifs	13,59%	33,86%
Totale	100,00%	100,00%

Voir les notes annexes.

MARQUEST MUTUAL FUNDS INC. - ENERGY SERIES FUND

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE ($ CA)

	31 décembre 2016 ($)	31 décembre 2015 ($)
Actif (note 2)		
Actifs courants		
Placements à la juste valeur	249 806	185 522
Trésorerie	17 757	200 894
Dividendes cumulés à recevoir	419	332
Débiteurs liés aux impôts recouvrables (note 4)	20 818	104 448
Sommes à recevoir d'autres séries de sociétés	83 630	-
Charges payées d'avance	15 216	15 027
	387 646	506 223
Passif (note 2)		
Passif courants		
Frais de gestion à payer	46	31
Autres créditeurs et charges à payer	12 584	9 003
Montant à payer lors du rachat d'actions rachetables	4 791	-
	17 421	9 034
	370 225	497 189
Actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables (note 3)		
Série A/de roulement	368 055	495 092
Série A/régulière	2 170	2 097
Actif net attribuable aux détenteurs d'action rachetables, par action		
Série A/de roulement	0,23	0,22
Série A/régulière	0,29	0,28

Approuvé au nom du conseil d'administration de Marquest Mutual Funds Inc.

« Gerry L. Brockelsby »
Gerry L. Brockelsby
Administrateur

"Andrew A. McKay"
Andrew A. McKay
Administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

MARQUEST MUTUAL FUNDS INC. - ENERGY SERIES FUND

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL ($ CA)

Exercices clos les 31 décembre

	2016 ($)	2015 ($)
Revenus		
Dividendes	2 718	8 587
Intérêts aux fins de distributions	-	2
Revenu provenant du prêt de titres	66	10
Profit net (perte nette) non réalisé(e) sur la vente de placements	(28 412)	(575 470)
Variation de la plus-value (moins-value) nette non réalisée des placements	99 302	466 703
Revenu total (perte)	73 674	(100 168)
Charges (note 4)		
Frais de gestion	10 283	14 473
Coûts de transaction (note 6)	1 232	1 855
Charges d'intérêts	1	7
Charges d'exploitation	21 630	22 905
Honoraires des auditeurs	982	585
Frais de garde	5 801	4 787
Frais juridiques	16 076	18 884
Frais liés au comité d'examen indépendant	63	82
Frais liés aux rapports aux détenteurs de parts	7 330	4 556
Total des charges	63 398	68 134
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables provenant des opérations	10 276	(168 302)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables provenant des opérations, par série		
Série A/de roulement	10 203	(167 566)
Série A/régulière	73	(736)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables provenant des opérations, par action		
Série A/de roulement	0,01	(0,06)
Série A/régulière	0,01	(0,10)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

MARQUEST MUTUAL FUNDS INC. - ENERGY SERIES FUND

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS

ÉTATS DES VARIATIONS DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D'ACTIONS RACHETABLES ($ CA)

Exercices clos les 31 décembre

	2016 ($)	2015 ($)	2016 ($)	2015 ($)
	Série A/de roulement		Série A/régulière	
Actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de l'exercice	495 092	857 983	2 097	2 833
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables provenant des opérations	10 203	(167 566)	73	(736)
Transactions sur les actions rachetables (note 3)				
Produit de la vente d'actions rachetables	3 227	7 284	-	-
Montant payé au rachat d'action rachetables	(140 467)	(202 609)	-	-
Transactions sur les actions rachetables, montant net	(137 240)	(195 325)	-	-
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables	(127 037)	(362 891)	73	(736)
Actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables, à la clôture de l'exercice	368 055	495 092	2 170	2 097

	2016 ($)	2015 ($)
	Total	
Actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de l'exercice	497 189	860 816
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables provenant des opérations	10 276	(168 302)
Transactions sur les actions rachetables (note 3)		
Produit de la vente d'actions rachetables	3 227	7 284
Montant payé au rachat d'actions rachetables	(140 467)	(202 609)
Transactions sur les actions rachetables, montant net	(137 240)	(195 325)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables	(126 964)	(363 627)
Actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables, à la clôture de l'exercice	370 225	497 189

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

MARQUEST MUTUAL FUNDS INC. - ENERGY SERIES FUND

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE ($ CA)

Exercices clos les 31 décembre

	2016 ($)	2015 (S)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables provenant des opérations	10 276	(168 302)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Profit net (perte nette) réalisé(e) sur la vente de placements	28 412	575 470
Variation de la plus-value (moins-value) nette non réalisée des placements	(99 302)	(466 703)
Acquisition de placements	(140 340)	(234 942)
Produit de la vente et de l'arrivée à échéance des placements	146 946	443 055
Dividendes cumulés à recevoir	(87)	426
Impôts sur les bénéfices	83 630	99 842
Sommes à recevoir d'autres séries de sociétés	(83 630)	-
Frais payés d'avance	(189)	1 271
Montant à payer au gérant	-	(1 758)
Montant à payer à d'autres séries de sociétés	-	(204 290)
Frais de gestion à payer	15	(1 737)
Autres créditeurs et charges à payer	3 581	339
Rentrées nettes liées aux activités d'exploitation	(50 688)	42 671
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de la vente d'actions rachetables	3 227	7 284
Montant payé au rachat d'actions rachetables	(135 676)	(202 609)
Rentrées nettes liées aux activités de financement	(132 449)	(195 325)
Augmentation nette de la trésorerie	(183 137)	(152 654)
Trésorerie (dette bancaire) à l'ouverture de l'exercice	200 894	353 548
Trésorerie (dette bancaire) à la clôture de l'exercice	17 757	200 894
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Dividendes à recevoir	2 631	9 013
Intérêts reçus	-	2
Intérêts payés	(1)	(7)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

MARQUEST MUTUAL FUNDS INC. - ENERGY SERIES FUND

ÉCHÉANCES DES PLACEMENTS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE (CDN $)

Au 31 décembre 2016

Nombre d'actions		Coût moyen	Juste valeur
	TITRES DE PARTICIPATION CANADIENS (67,47%)		
	Pétrole et gaz (49,05%)		
4 646	Athabasca Oil Corp.	7 970 $	9 524 $
833 334	Birch Lake Energy Inc.	4 167	4 167
1 000	Birchcliff Energy Ltd.	9 571	9 370
2 947	Canadian Energy Services & Technology Corp.	11 288	22 574
1 897	Crew Energy Inc.	8 613	14 246
166 666	Golden Coast Energy Corp.	4 167	-
2 578	Kelt Exploration Ltd.	10 847	17 453
1 100	Painted Pony Petroleum Ltd.	9 340	10 142
700	Paramount Resources Ltd.	9 319	12 649
482	Seven Generations Energy Ltd.	7 294	15 091
2 634	Spartan Energy Corp.	11 274	8 771
200	Suncor Energy Inc.	9 238	8 780
2 530	Tamarack Valley Energy Ltd.	13 219	8 754
343	TransCanada Corp.	17 039	20 765
183	Vermilion Energy Inc.	9 310	10 338
738	Whitecap Resources Inc.	7 821	8 974
		150 477	181 598
	Services pétroliers et gaziers (18,42%)		
2 922	Calfrac Well Services Ltd.	9 374	13 909
1 774	Canyon Services Group Inc.	9 214	12 472
901	Ensign Energy Services Inc.	8 584	8 451
402	Keyera Corp.	17 919	16 265
3 997	Savanna Energy Services Corp.	7 863	8 394
1 895	Trican Well Service Ltd.	8 376	8 717
		61 330	68 208
	TOTAL DES TITRES DE PARTICIPATION CANADIENS	211 807	249 806
	Coût total et juste valeur des placements (67,47%)	211 807	249 806
	Coûts de transactions (note 6)	(436)	
	Total des placements	211 371	249 806
	Autres actifs (net) (32,53%)	120 419	120 419
	Actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables	331 790 $	370 225 $

** Le coût moyen inclut les coûts de transactions.*
Voir les notes annexes.

CONCENTRATION DU PORTEFEUILLE (CDN $)

Portefeuille par catégorie	% l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables 31 décembre 2016	31 décembre 2015
Pétrole et gaz	49,05%	28,33%
Pétrole et gaz Services	18,42%	3,26%
Uranium	-	5,72%
Autres actifs moins les passifs	32,53%	62,69%
Totale	100,00%	100,00%

Voir les notes annexes.

MARQUEST MUTUAL FUNDS INC. - FLEX DIVIDEND AND INCOME GROWTH™ SERIES FUND

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE ($ CA)

	31 décembre 2016 ($)	31 décembre 2015 ($)
Actif (note 2)		
Actifs courants		
Placements à la juste valeur	10 598 592	7 988 584
Trésorerie	372 945	1 298 844
Dividendes cumulés à recevoir	59 663	21 621
Débiteurs liés aux impôts recouvrables (note 4)	819 430	620 252
Charges payées d'avance	15 216	15 027
	11 865 846	9 944 328
Passif (note 2)		
Passif courants		
Frais de gestion à payer	1 292	536
Autres créditeurs et charges à payer	70 775	109 390
Montant à payer lors du rachat d'actions rachetables	53 553	-
Montant à payer à d'autres séries de sociétées	77 559	-
	203 179	109 926
Actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables (note 3)	11 662 667	9 834 402
Actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables (note 3)		
Série A/régulière	9 118 211	7 374 406
Série F	2 460 896	2 380 418
Série I	83 560	79 578
Actif net attribuable aux détenteurs d'action rachetables, par action		
Série A/régulière	14,31	13,80
Série F	13,63	13,00
Série I	16,71	15,92

Approuvé au nom du conseil d'administration de Marquest Mutual Funds Inc.

« Gerry L. Brockelsby »
Gerry L. Brockelsby
Administrateur

"Andrew A. McKay"
Andrew A. McKay
Administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

MARQUEST MUTUAL FUNDS INC. - FLEX DIVIDEND AND INCOME GROWTH™ SERIES FUND

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL ($ CA)

Exercices clos les 31 décembre

	2016 ($)	2015 ($)
Revenus		
Dividendes	265 042	234 436
Intérêts aux fins de distributions	14	2
Revenu provenant du prêt de titres	2 587	2 068
Distributions de fiducies de placement	44 588	4 622
Profit net (perte nette) non réalisé(e) sur la vente de placements	475 866	108 518
Profit (perte) découlant d'instruments dérivés	25 793	-
Profit (perte) de change	(125 298)	(4,129)
Variation de la plus-value (moins-value) nette non réalisée des placements	119 853	282 072
Revenu total (perte)	808 445	627 589
Charges (note 4)		
Frais de gestion	213 387	188 490
Retenues d'impôts étrangers (note 5)	4 460	4 801
Coûts de transaction (note 6)	69 188	57 581
Charges d'intérêts	1 199	7
Charges d'exploitation	52 565	328 415
Honoraires des auditeurs	19 539	25 760
Frais de garde	9 379	6 711
Frais juridiques	37 566	47 224
Honoraires des fiduciaires	250	-
Frais liés au comité d'examen indépendant	1 677	1 361
Frais liés aux rapports aux détenteurs de parts	4 101	25 532
Total des charges	413 311	685 882
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables provenant des opérations	395 134	(58 293)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables provenant des opérations, par série		
Série A/régulière	301 079	(94 758)
Série F	90 073	34 839
Série I	3 982	1 626
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables provenant des opérations, par action		
Série A/régulière	0,53	(0,18)
Série F	0,52	0,19
Série I	0,80	0,33

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

MARQUEST MUTUAL FUNDS INC. - FLEX DIVIDEND AND INCOME GROWTH™ SERIES FUND

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS

ÉTATS DES VARIATIONS DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D'ACTIONS RACHETABLES ($ CA)

Exercices clos les 31 décembre

	2016 ($)	2015 ($)	2016 ($)	2015 ($)
	Série A/régulière		Série F	
Actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de l'exercice	7 374 406	7 200 251	2 380 418	2 371 154
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables provenant des opérations	301 079	(94 758)	90 073	34 839
Transactions sur les actions rachetables (note 3)				
Produit de la vente d'actions rachetables	3 437 789	2 640 727	330 540	155 950
Montant payé au rachat d'action rachetables	(1 995 063)	(2 371 814)	(340 135)	(181 525)
Transactions sur les actions rachetables, montant net	1 442 726	268 913	(9 595)	(25 575)
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables	1 743 805	174 155	80 478	9 264
Actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables, à la clôture de l'exercice	9 118 211	7 374 406	2 460 896	2 380 418

	2016 ($)	2015 ($)	2016 ($)	2015 ($)
	Série I		Total	
Actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables, à l'ouverture de l'exercice	79 578	77 952	9 834 402	9 649 357
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables provenant des opérations	3 982	1 626	395 134	(58 293)
Transactions sur les actions rachetables (note 3)				
Produit de la vente d'actions rachetables	-	-	3 768 329	2 796 677
Montant payé au rachat d'actions rachetables	-	-	(2 335 198)	(2 553 339)
Transactions sur les actions rachetables, montant net	-	-	1 433 131	243 338
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables	3 982	1 626	1 828 265	185 045
Actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables, à la clôture de l'exercice	83 560	79 578	11 662 667	9 834 402

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

MARQUEST MUTUAL FUNDS INC. - FLEX DIVIDEND AND INCOME GROWTH™ SERIES FUND

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE ($ CA)

Exercices clos les 31 décembre

	2016 ($)	2015 ($)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables provenant des opérations	395 134	(58 293)
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte (profit) de change	125 298	4 129
Profit net (perte nette) réalisé(e) sur la vente de placements	(475 866)	(108 518)
Variation de la plus-value (moins-value) nette non réalisée des placements	(119 853)	(282 072)
Acquisition de placements	(21 070 334)	(14 759 857)
Produit de la vente et de l'arrivée à échéance des placements	19 056 045	15 252 114
Dividendes cumulés à recevoir	(38 042)	2 221
Impôts sur les bénéfices	(199 178)	(620 252)
Frais payés d'avance	(189)	1 271
Montant à payer au gérant	-	(17 260)
Montant à payer à d'autres séries de sociétés	77 559	-
Frais de gestion à payer	756	(16 724)
Autres créditeurs et charges à payer	(38 615)	47 372
Rentrées nettes liées aux activités d'exploitation	(2 287 285)	(555 869)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de la vente d'actions rachetables	3 768 329	2 796 677
Montant payé au rachat d'actions rachetables	(2 281 645)	(2 576 438)
Rentrées nettes liées aux activités de financement	1 486 684	220 239
Perte (profit) de change	(125 298)	(4 129)
Augmentation nette de la trésorerie	(800 601)	(335 630)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	1 298 844	1 638 603
Trésorerie à la clôture de l'exercice	372 945	1 298 844
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Dividendes à recevoir	227 000	236 657
Impôts étrangers versés	(4 460)	(4 801)
Intérêts reçus	14	2
Intérêts payés	(1 199)	(7)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

MARQUEST MUTUAL FUNDS INC. - FLEX DIVIDEND AND INCOME GROWTH™ SERIES FUND

ÉCHÉANCES DES PLACEMENTS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE (CDN $)

Au 31 décembre 2016

Nombre d'actions		Date d'expiration	Exercise Prix	Coût moyen (primes)	Juste valeur
	TITRES DE PARTICIPATION CANADIENS (82,27%)				
	Produits industriels (20,63%)				
6 438	AG Growth International Inc.			277 222 $	338 124 $
8 094	Exchange Income Corp.			329 654	337 925
17 269	Morneau Shepell Inc.			337 447	331 392
9 640	New Flyer Industries Inc.			251 748	393 698
12 780	Russel Metals Inc.			331 720	326 912
14 374	Wajax Corp.			344 707	331 464
7 744	WSP Global Inc.			327 394	346 079
				2 199 892	2 405 594
	Services publics (14,88%)				
29 815	Algonquin Power & Utilities Corp.			334 822	339 593
16 077	Capital Power Corp.			350 375	373 469
38 660	Crius Energy Trust			339 633	325 904
28 458	Superior Plus Corp.			338 186	362 840
15 887	Valener Inc.			334 261	332 992
				1 697 277	1 734 798
	Énergie (12,12%)				
10 083	AltaGas Ltd.			322 855	341 814
14 172	ARC Resources Ltd.			335 080	327 515
39 505	Ensign Energy Services Inc.			330 554	370 557
30 684	Whitecap Resources Inc.			337 595	373 117
				1 326 084	1 413 003
	Matières (11,76%)				
24 879	Dominion Diamond Corp.			334 533	323 676
13 734	Intertape Polymer Group Inc.			328 185	345 822
20 086	Labrador Iron Ore Royalty Corp.			324 847	374 001
13 513	Potash Corp of Saskatchewan Inc.			331 414	328 231
				1 318 979	1 371 730
	Consommation discrétionnaire (8,73%)				
109	Amaya Inc.			109 700	97 173
12 750	Boston Pizza Royalties Income Fund			276 864	291 083
18 372	EnerCare Inc.			335 825	327 756
14 300	The Keg Royalties Income Fund			283 633	301 730
				1 006 022	1 017 742
	Services financiers (6,88%)				
3 183	Canadian Imperial Bank of Commerce			334 991	348 729
18 966	Manulife Financial Corp.			357 366	453 476
				692 357	802 205
	Healthcare (3.04%)				
35,942	**Extendicare Inc.**			340,353	355,107
				340 353	355 107
	Consommation courante (2,98%)				
22 203	KP Tissue Inc.			351 493	347 921
				351 493	347 921
	Technologies de l'information (1,25%)				
73 100	Baylin Technologies Inc.			135 235	146 200
				135 235	146 200
	TOTAL DES TITRES DE PARTICIPATION CANADIENS			9 067 692	9 594 300

** Le coût moyen inclut les coûts de transactions.*
Voir les notes annexes.

MARQUEST MUTUAL FUNDS INC. - FLEX DIVIDEND AND INCOME GROWTH™ SERIES FUND

ÉCHÉANCES DES PLACEMENTS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE (CDN $)

Au 31 décembre 2016

Nombre d'actions		Date d'expiration	Exercise Prix	Coût moyen (primes)	Juste valeur
	TITRES DE PARTICIPATION AMÉRICAINS (8,61%)				
	Matières (3,02%)				
4 589	The Dow Chemical Co.			335 444 $	352 139 $
				335 444	352 139
	Services publics (2,88%)				
8 438	Brookfield Renewable Partners LP			340 625	336 254
				340 625	336 254
	Produits industriels (2,71%)				
2 540	Caterpillar Inc.			272 505	315 899
				272 505	315 899
	TOTAL DES TITRES DE PARTICIPATION AMÉRICAINS			948 574	1 004 292
	Coût total et juste valeur des placements (90,88%)			10 016 266	10 598 592
	Coûts de transactions (note 6)			(16 525)	-
	Total des placements			9 999 741	10 598 592
	Autres actifs (net) (9,12%)			1 064 075	1 064 075
	Actif net attribuable aux détenteurs de parts rachetables			11 063 816 $	11 662 667 $

** Le coût moyen inclut les coûts de transactions.*
Voir les notes annexes.

CONCENTRATION DU PORTEFEUILLE (CDN $)

Portefeuille par catégorie	% l'actif net attribuable aux détenteurs d'actions rachetables 31 décembre 2016	31 décembre 2015
Produits industriels	23,34%	10,46%
Services publics	17,76%	3,82%
Matières	14,78%	1,41%
Energie	12,12%	13,35%
Consommation discrétionnaire	8,73%	10,17%
Services financiers	6,88%	11,77%
Soins de santé	3,04%	8,29%
Consommation courante	2,98%	10,60%
Technologies de l'information	1,25%	7,26%
Services de télécommunication	-	4,10%
Autres actifs moins les passifs	9,12%	18,77%
Totale	100,00%	100,00%

Voir les notes annexes.

Marquest Mutual Funds Inc.

Notes afférentes aux états financiers (en dollars canadiens)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015

1. LES FONDS

Marquest Mutual Funds Inc. (la « Société ») a été constituée le 24 septembre 2004 en vertu de statuts constitutifs émis sous le régime des lois de l'Ontario. En plus des 10 actions ordinaires émises au moment de la constitution, la Société compte trois séries d'actions de fonds communs de placement. Les Fonds sont désignés individuellement comme « le Fonds » et, collectivement, comme « les Fonds ». Le siège social du Fonds est situé au 161, Bay Street, bureau 4420, B. P. 204, Toronto (Ontario) M5J 2S1. Les Fonds investissent dans des titres de participation canadiens et américains, des titres à revenu fixe canadiens et américains, des titres de créance à court terme canadiens et des instruments dérivés. La plupart des placements des Fonds sont cotés et négociés sur les marchés boursiers du Canada et des États-Unis, bien que les Fonds puissent investir également dans des titres de participation de sociétés fermées.

Marquest Gestion d'actifs Inc. est le gérant (le « gérant ») des Fonds. À ce titre, il est responsable des activités de placement et de l'administration des Fonds. Le dépositaire des Fonds est RBC Services aux investisseurs et de trésorerie.

Les Fonds ont commencé leurs activités aux dates suivantes :

Nom du fonds	Série A/de roulement	Série A/régulière	Série F	Série I
Explorer Series Fund	31-janv.-05	5-sept.-08	24-mars-08	-
Energy Series Fund	1-mai-06	9-sept.-10	-	-
Flex Dividend and Income Growth ™ Series Fund	-	19-mai-09	13-nov.-09	28-oct.-08

Le 25 mars 2016, les Fonds Canadian Flex™ Series Fund et Resource Flex™ Series Fund ont été dissous.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») s'appliquant à la préparation d'états financiers annuels publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et aux interprétations du comité de l'IFRS en la matière (l'« IFRIC »), ainsi que conformément aux dispositions des lois sur les valeurs mobilières canadiennes.

La publication des présents états financiers a été approuvée par le gérant le 31 mars 2017.

b) Principaux jugements, estimations et hypothèses comptables

Dans le cadre de la préparation des présents états financiers, le gérant doit faire des estimations et poser des jugements et des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs et des passifs à la date des états financiers et sur les montants déclarés des charges au cours de la période visée. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations. Les présents états financiers comportent des estimations qui, de par leur nature, sont incertaines. Les principales estimations comprennent l'évaluation des placements et des dérivés, et les principaux jugements comprennent la détermination de la monnaie fonctionnelle, le classement des parts rachetables, la désignation des placements à titre de placements comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net et la désignation du Fonds à titre d'entité de placement. Les incidences de ces estimations sont omniprésentes tout au long des états financiers et peuvent nécessiter des ajustements comptables reposant sur les événements futurs. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée et dans les périodes futures si la révision a une incidence sur la période considérée et les périodes futures. Ces estimations sont fondées sur l'expérience, la conjoncture actuelle et future et d'autres facteurs, y compris des prévisions d'événements futurs que l'on juge raisonnables dans les circonstances.

Estimations comptables critiques

Les Fonds détiennent des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des instruments dérivés. La juste valeur peut être déterminée en ayant recours à des fournisseurs réputés en matière d'évaluation des prix (pour les dérivés) ou des indications de prix fournies par les teneurs de marché ou les courtiers. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications, et ne pas être contraignants et exécutables. Les titres qui ne sont pas inscrits sur une bourse de valeurs, reconnue et ouverte au public, ou pour lesquels aucun dernier cours ou cours de clôture n'est disponible, ou les titres dont la valeur boursière, de l'avis du gérant, est inexacte, peu fiable, ou ne reflète pas toutes les informations importantes disponibles, sont évalués à leur juste valeur estimative, laquelle est établie à l'aide de techniques d'évaluation appropriées et reconnues dans l'industrie, y compris des modèles d'évaluation. La juste valeur estimative d'un titre est établie à l'aide de modèles d'évaluation qui exigent l'utilisation de données d'entrée et d'hypothèses fondées sur les données observables du marché, y compris la volatilité et d'autres taux ou prix applicables. Les estimations tiennent compte des liquidités et des données d'entrée des modèles portant sur les éléments comme le risque de crédit (de l'entité et de la contrepartie) et la volatilité. Des changements touchant les hypothèses relatives à ces facteurs pourraient avoir une incidence sur la juste valeur déclarée des instruments financiers et le niveau de divulgation des instruments dans la hiérarchie de la juste valeur. Pour en évaluer l'importance, les Fonds mènent une analyse de sensibilité de ces estimations à la juste valeur de leurs avoirs (voir la note 10).

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle du Fonds. Les souscriptions et rachats des Fonds sont libellés en dollars canadiens.

Les titres en portefeuille et autres actifs et passifs libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de placements, les revenus et les charges sont convertis au cours de change en vigueur à la date respective de ces transactions. Les effets des fluctuations des cours de change sur les placements et les opérations de change sont inclus au poste « Profit (perte) de change » à l'état du résultat global.

d) Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des placements, qui sont évalués à la juste valeur à l'état de la situation financière.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

e) Instruments financiers

Les Fonds comptabilisent un actif ou un passif financier lorsqu'ils deviennent partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les achats et les ventes d'actifs financiers qui nécessitent la livraison des actifs dans un délai généralement prévu par la réglementation ou admis par le marché (opérations régulières) sont comptabilisés à la date de l'opération, c'est-à-dire à la date à laquelle le Fonds s'engage à acheter ou à vendre l'actif.

Lors de la comptabilisation initiale, les Fonds classent leurs actifs et passifs financiers dans les catégories suivantes, conformément à l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*.

Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

La catégorie des actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net se subdivise comme suit :

Actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction : Les actifs financiers sont classés comme étant détenus à des fins de transaction s'ils sont acquis à des fins de vente ou de rachat à court terme. Ces actifs sont acquis principalement pour générer un profit tiré des fluctuations du prix à court terme. La totalité des instruments dérivés, des débentures et des passifs issus de la vente à découvert d'instruments financiers sont classés comme détenus à des fins de transaction. Les Fonds ont pour politique de ne pas appliquer la comptabilité de couverture.

Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale : Ces actifs et passifs financiers sont désignés lors de la comptabilisation initiale, car ils font partie d'un groupe d'actifs financiers qui sont gérés et dont le rendement est évalué selon la méthode de la juste valeur, conformément aux stratégies de gestion des risques et de placement des Fonds, telles qu'elles sont énoncées dans le prospectus simplifié des Fonds.

Les actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont constatés à l'état de la situation financière à leur juste valeur. La juste valeur est le prix qui serait reçu pour vendre un actif ou payé pour transférer un passif dans le cadre d'une opération ordonnée entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et passifs financiers négociés sur les marchés actifs est fondée sur les prix cotés à la fermeture des opérations à la date de clôture. Dans les cas où le cours de clôture ne se situe pas à l'intérieur de l'écart entre le cours vendeur et le cours acheteur, l'équipe de gestion déterminera le point à l'intérieur de cet écart qui représente le mieux la juste valeur. La totalité des coûts de transaction pour ces instruments sont comptabilisés directement en résultat net.

Pour tous les autres instruments financiers non négociés sur un marché actif, la juste valeur est déterminée au moyen de techniques d'évaluation jugées adéquates dans les circonstances. Les techniques d'évaluation comprennent l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie et les modèles d'évaluation des options, qui tiennent compte de facteurs comme la valeur marchande du titre sous-jacent, le prix d'exercice, la volatilité et la durée des bons de souscription ou des options.

Après la comptabilisation initiale, tous les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à leur juste valeur. Les profits et les pertes découlant de variations de la juste valeur des actifs ou passifs financiers classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés à l'état du résultat global à titre de variation de la plus-value (moins-value) non réalisée des placements dans la période au cours de laquelle ils surviennent. Les intérêts et les dividendes reçus ou payés sur ces instruments sont comptabilisés séparément dans les revenus ou charges d'intérêts et dans les revenus ou charges de dividendes.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiement fixe ou déterminable qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les actifs financiers classés comme des prêts et créances sont évalués à leur coût amorti. Les coûts de transaction sont compris dans la valeur comptable initiale de l'actif.

Autres passifs financiers

Cette catégorie comprend tous les passifs financiers qui ne figurent pas dans la catégorie des passifs à la juste valeur par le biais du résultat net. Les passifs financiers classés à titre d'autres passifs financiers sont évalués au coût amorti. Les coûts de transaction sont compris dans la valeur comptable initiale du passif.

Le classement des instruments financiers est le suivant :

Placements à la juste valeur	Juste valeur par le biais du résultat net
Intérêts à recevoir	Prêts et créances
Dividendes à recevoir	Prêts et créances
Trésorerie	Juste valeur par le biais du résultat net
Autre débiteurs	Prêts et créances
Débiteurs liés à la vente de placements	Prêts et créances
Débiteurs liés aux autres catégories de sociétés	Prêts et créances
Autres créditeurs et charges à payer	Autres passifs financiers
Créditeurs liés au rachat de parts rachetables	Autres passifs financiers
Créditeurs liés à l'acquisition de placements	Autres passifs financiers
Créditeurs liés aux autres catégories de sociétés	Autres passifs financiers
Montant à payer au gérant	Autres passifs financiers

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Tous les actifs et passifs dont la juste valeur est évaluée ou divulguée dans les états financiers sont classés selon la hiérarchie des justes valeurs présentée ci-dessous, selon la donnée d'entrée de plus bas niveau qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur dans son ensemble.

Niveau 1 : Prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 : Techniques d'évaluation pour lesquelles la donnée d'entrée de plus bas niveau qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur est observable directement ou indirectement.

Niveau 3 : Techniques d'évaluation pour lesquelles la donnée d'entrée de plus bas niveau qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur n'est pas observable.

La répartition des Fonds dans la hiérarchie à trois niveaux est indiquée à la note 10.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie issus des placements ont expiré ou lorsque les Fonds ont transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à leur propriété. Les Fonds décomptabilisent un passif financier lorsque leurs obligations contractuelles sont acquittées ou annulées ou lorsqu'elles arrivent à expiration. Lors de la décomptabilisation d'un actif financier, la différence entre la valeur comptable de l'actif et la somme de la contrepartie reçue est comptabilisée à l'état du résultat global.

Un actif financier qui n'est pas classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net est évalué à chaque date de clôture afin de déterminer s'il y a une preuve objective de perte de valeur. Un actif financier ou un groupe d'actifs financiers subit une « perte de valeur » lorsqu'il y existe une indication objective de dépréciation à la suite d'un ou de plusieurs événements survenus après la comptabilisation initiale des actifs et que cette perte a eu une incidence sur les flux de trésorerie futurs estimés des actifs qui peut être évaluée de manière fiable.

Les indications objectives que les actifs financiers ont perdu de la valeur comprennent des difficultés financières importantes de l'emprunteur ou de l'émetteur, le défaut ou le non-paiement d'un emprunteur, la restructuration du montant dû selon des modalités que le Fonds n'aurait pas envisagées dans d'autres circonstances, des indices de faillite à venir d'un emprunteur ou d'un émetteur, ou des changements défavorables touchant les états des paiements des emprunteurs.

Le montant d'une perte de valeur sur un actif financier évalué au coût amorti correspond à la différence entre la valeur comptable de cet actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés et actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'actif. Les pertes sont comptabilisées à l'état du résultat global et se reflètent dans un compte de provision pour les débiteurs. Si un événement survenant après la comptabilisation de la perte de valeur entraîne la diminution du montant de la perte de valeur, cette diminution sera reprise par le biais de l'état du résultat global.

f) Trésorerie

La trésorerie figurant à l'état de la situation financière comprend les fonds en caisse et les dépôts à court terme dans les banques qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, qui sont soumis à un risque négligeable de variation de valeur et dont la durée initiale est d'au plus trois mois.

Les placements à court terme qui ne sont pas détenus dans le but de respecter des engagements à court terme et les comptes sur marge avec restrictions ne sont pas considérés comme de la trésorerie.

Pour les besoins du tableau des flux de trésorerie, la trésorerie se compose de la trésorerie, telle qu'elle est définie ci-dessus, déduction faite des découverts bancaires à rembourser, s'il y a lieu.

g) Actions de participation rachetables

Les actions de participation rachetables peuvent être rachetées au gré de l'actionnaire et sont classées à titre d'autres passifs financiers. Elles sont évaluées au montant du rachat.

La valeur liquidative par action de participation rachetable de chaque série est calculée chaque jour (à moins que ce jour ne soit pas un jour ouvrable; le cas échéant, le dernier jour ouvrable avant le jour en question est utilisé) (individuellement, une « date d'évaluation ») en divisant la valeur de l'actif net attribuable à chaque série par le nombre d'actions en circulation de cette série. La valeur liquidative de chaque série est établie en calculant la juste valeur des actifs moins celle des passifs de la série.

h) Provisions

Une provision est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, les Fonds ont une obligation juridique ou implicite dont le montant peut faire l'objet d'une estimation fiable et qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

i) Évaluation des actions de participation rachetables

La valeur à laquelle les actions sont émises ou rachetées est la valeur liquidative par action. La valeur liquidative par action de chaque série est calculée à la fin de chaque jour durant lequel les bureaux du gérant sont ouverts aux fins d'affaires (la « date d'évaluation ») en divisant, pour chaque série, la valeur liquidative (la « valeur liquidative aux fins des opérations ») par le nombre d'actions en circulation de cette série. La valeur liquidative de chaque série est égale à la valeur de la part proportionnelle d'une série donnée dans l'actif du Fonds, déduction faite de sa part proportionnelle du passif courant du Fonds, et du passif propre à cette catégorie. Les charges directement attribuables à une série sont imputées à cette série, tandis que les charges courantes du Fonds sont réparties de manière raisonnable entre chaque série, comme il est déterminé par le gérant. Les autres revenus et les profits et pertes réalisés et non réalisés sont répartis entre chaque série du Fonds selon la part proportionnelle de chaque série dans la valeur totale de l'actif net de ce Fonds. Les montants reçus lors de l'émission des actions et les montants payés lors du rachat des actions sont inclus à l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

j) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables découlant des opérations par action

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables découlant des opérations par action est fondée sur l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables découlant des opérations attribuable à chaque série du Fonds, divisée par le nombre moyen pondéré d'actions de cette série en circulation au cours de l'exercice.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

k) Comptabilisation des revenus de placement

Dividendes

Les revenus de dividende sont comptabilisés à l'état du résultat global à la date à laquelle le droit de recevoir le paiement est établi. Pour les titres de participation cotés, il s'agit généralement de la date ex-dividende. Pour les titres de participation non cotés, il s'agit généralement de la date à laquelle les actionnaires approuvent le paiement d'un dividende.

k) Comptabilisation des revenus de placement

Intérêts aux fins de distribution

Les intérêts aux fins de distribution, tels qu'ils figurent à l'état du résultat global, sur les titres de créance classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et représentent les intérêts sur le coupon reçus par les Fonds, comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les Fonds n'amortissent pas la prime versée ou l'escompte reçu à l'achat de titres à revenu fixe, sauf pour ce qui est des obligations à coupon zéro, qui sont amortis de manière linéaire.

Revenu provenant des distributions de fiducies d'investissement

Les distributions de fiducies de revenu, de fonds communs de placement et de sociétés de placement immobilier sont constatées, à la date ex-distribution, et comptabilisées en tant que revenus, gains en capital ou remboursement du capital, selon les renseignements les plus fiables dont dispose le gérant. Les distributions des fiducies d'investissement, lesquelles sont traitées comme un remboursement du capital aux fins de l'impôt sur le revenu, réduisent le coût moyen du placement sous-jacent.

Distributions sur les actions rachetables

Les distributions sur les actions rachetables sont présentées à titre de charges à l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

Gains et pertes réalisés et non réalisés

Les profits et pertes réalisés sur la vente de placements et la plus-value et la moins-value non réalisées des placements sont calculés en fonction du coût moyen.

l) Évaluation des placements

I. Les titres inscrits sur une bourse de valeurs reconnue et ouverte au public sont évalués au cours de clôture à la date d'évaluation. Dans les cas où le cours de clôture ne se situe pas à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur, la direction déterminera le point à l'intérieur de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur. Le cours de clôture des titres dont la négociation est restreinte est réduit de 3 %.
II. Les titres qui ne sont pas inscrits sur une bourse de valeurs, reconnue et ouverte au public, ou pour lesquels aucun cours de clôture, dernier cours ou cours de clôture n'est disponible, ou les titres dont la valeur boursière, de l'avis du gérant, est inexacte, peu fiable, ou ne reflète pas toutes les informations importantes disponibles, sont évalués à leur juste valeur estimative, laquelle est établie à l'aide de techniques d'évaluation appropriées et reconnues dans l'industrie, y compris des modèles d'évaluation. La juste valeur estimative d'un titre est établie à l'aide de modèles d'évaluation qui exigent l'utilisation de données d'entrée et d'hypothèses fondées sur les données observables du marché, y compris la volatilité et d'autres taux ou prix applicables. Dans certains cas spécifiques, la juste valeur estimative d'un titre peut être établie en ayant recours à des techniques d'évaluation non fondées sur les données observables du marché.
III. Les bons de souscription pour lesquels aucun cours de clôture n'est affiché sont comptabilisés au montant correspondant à la différence entre le prix d'exercice et le cours de clôture affiché du titre sous-jacent, si le prix d'exercice est inférieur au cours de clôture affiché.

m) Transactions sur les placements

Les transactions sur les placements sont comptabilisées à la date à laquelle l'ordre d'achat ou de vente est exécuté. Les profits ou pertes réalisés sur la vente de placements et la plus-value ou la moins-value non réalisée des placements sont calculés en fonction du coût moyen.

n) Contrats dérivés

La juste valeur des contrats à terme standardisés fluctue quotidiennement, et les règlements en trésorerie effectués quotidiennement par les Fonds sont égaux aux profits ou pertes non réalisés, lesquels sont calculés sur la base d'une évaluation au cours du marché. Ces profits ou pertes non réalisés sont comptabilisés et présentés à ce titre, jusqu'à ce que le contrat expire ou qu'il ait été liquidé par les Fonds. Le montant versé ou déposé à titre de dépôt de garantie en rapport avec les contrats à terme standardisés est reflété à l'état de la situation financière. Toute modification des exigences liées au dépôt de couverture fait l'objet d'un règlement quotidien.

Les profits et pertes réalisés au règlement de contrats dérivés (c.-à-d. qui sont utilisés pour créer une exposition à un marché, à une devise ou à un titre en particulier) sont inclus au poste « Profit net (perte nette) réalisé(e) sur les contrats à terme standardisés » à l'état du résultat global. Les profits et pertes non réalisés sont inclus au poste « Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée des contrats à terme normalisés » à l'état du résultat global.

o) Options

Certains Fonds peuvent vendre ou acheter des options d'achat ou de vente sur des contrats à terme standardisés et des swaps. La prime reçue au moment de la vente d'une option d'achat ou de vente est comptabilisée à l'état de la situation financière à titre de passif. La prime versée à l'achat d'une option d'achat ou de vente est comptabilisée à l'état de la situation financière à titre d'actif. La valeur de la prime est égale à la juste valeur de l'option qui aurait pour effet de liquider la position. La différence entre la prime et la juste valeur est comptabilisée à l'état du résultat global au poste « Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée des contrats d'option ».

Lorsqu'une option vendue expire, le Fonds réalise un profit qui est égal au montant de la prime reçue. Lorsqu'une option vendue est liquidée, le montant du profit ou de la perte réalisé par le Fonds est égal à la différence entre le produit de la vente et la prime reçue. Lorsqu'une option d'achat position vendeur est exercée, la prime reçue est ajoutée au produit de la vente du placement sous-jacent afin de déterminer le montant du profit ou de la perte réalisé.

Lorsqu'une option de vente position vendeur est exercée, la prime reçue est déduite du coût du placement acheté par le Fonds lors de l'exercice de l'option. Lorsqu'une option achetée expire, le montant de la perte réalisée par le Fonds est égal au montant de la prime versée. Lorsqu'une option achetée est liquidée, le montant du profit ou de la perte réalisé par le Fonds est égal à la différence entre le produit de vente et la prime versée.

Lorsqu'une option de vente position acheteur est exercée, le montant de la prime versée est déduit du produit de la vente du placement sous-jacent afin de déterminer le montant du profit ou de la perte réalisé. Lorsqu'une option d'achat position acheteur est exercée, le montant de la prime reçue est ajouté au coût du placement acheté par le Fonds lors de l'exercice de l'option. Les sommes reçues ou versées en cas de résiliation avant terme sont comptabilisées au poste « Profit net (perte nette) réalisé(e) sur les contrats d'option » à l'état du résultat global.

Marquest Mutual Funds Inc.

Notes afférentes aux états financiers (en dollars canadiens)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

o) Options (suite)

Le profit ou la perte que le Fonds réalise lorsqu'une option vendue ou achetée est échue, est liquidée ou est exercée est comptabilisé au poste « Profit net (perte nette) réalisé(e) sur les contrats d'option » à l'état du résultat global.

p) Distributions aux porteurs d'actions

Les distributions sont comptabilisées par les Fonds le premier jour ouvrable suivant la date de clôture des registres.

q) Coûts de transaction

Les coûts de transaction sont comptabilisés en charges et inclus à l'état du résultat global à titre de coûts de transaction. Les coûts de transaction sont des frais marginaux directement attribuables à l'acquisition, à l'émission ou à la vente d'un placement. Ces frais comprennent les honoraires et commissions versés aux représentants, conseillers, courtiers et maisons de courtage, les frais imposés par les organismes de réglementation et les bourses de valeurs, ainsi que les taxes et autres droits exigibles sur les transferts de titres.

3. ACTIONS DE PARTICIPATION RACHETABLES

Les Fonds sont autorisés à émettre un nombre illimité d'actions, comme suit :

Nom du Fonds	Séries disponibles
Explorer Series Fund	A/de roulement, A/régulière, F
Energy Series Fund	A/de roulement, A/régulière
Flex Dividend and Income Growth™ Series Fund	A/régulière, F, I

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015, les actions suivantes ont été émises (incluant les transferts provenant d'autres séries) et rachetées (incluant les transferts à d'autres séries) :

3. ACTIONS DE PARTICIPATION RACHETABLES (suite)

31 décembre 2016	En circulation, au début de l'exercice	Actions émises	Actions rachetées	En circulation, à la fin de l'exercice
Explorer Series Fund				
Série A/de roulement	17 390 822	68 506 843	(65 675 286)	20 222 379
Série A/régulière	18 153	2 496	(5 063)	15 586
Série F	14 297	12 772	(10 970)	16 099
Energy Series Fund				
Série A/de roulement	2 240 329	15 024	(643 029)	1 612 324
Série A/régulière	7 524	-	-	7 524
Flex Dividend and Income Growth ™ Series Fund				
Série A	534 273	246 782	(144 011)	637 044
Série F	183 172	24 756	(27 421)	180 507
Série I	5 000	-	-	5 000

31 décembre 2015	En circulation, au début de l'exercice	Actions émises	Actions rachetées	En circulation, à la fin de l'exercice
Explorer Series Fund				
Série A/de roulement	21 368 364	28 610 115	(32 587 657)	17 390 822
Série A/régulière	24 749	-	(6 596)	18 153
Série F	2 950	11 347	-	14 297
Energy Series Fund				
Série A/de roulement	2 981 909	31 427	(773 007)	2 240 329
Série A/régulière	7 524	-	-	7 524
Flex Dividend and Income Growth ™ Series Fund				
Série A	519 896	183 902	(169 525)	534 273
Série F	184 864	11 682	(13 374)	183 172
Série I	5 000	-	-	5 000

4. FRAIS ET TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Le tableau qui suit résume les frais de gestion des Fonds payés par année, en fonction de la valeur de l'actif net moyen :

	Série A/de roulement et série A/régulière	Série F	Série I
Explorer Series Fund	2,00%	1,00%	s.o.
Energy Series Fund	2,00%	s.o.	s.o.
Flex Dividend and Income Growth™ Series Fund	2,00%	1,00%	Négociée

Marquest Gestion d'actifs inc. est le gérant des Fonds. À ce titre, il est responsable de l'administration des Fonds et de la gestion de toute question liée à leurs activités.

Les Fonds assument toutes les dépenses liées à leur exploitation et à la conduite de leurs affaires, ce qui comprend les honoraires des avocats et des auditeurs, les frais d'intérêts, les frais administratifs liés à l'émission et au rachat des actions, le coût des rapports financiers et des autres rapports, ainsi que les frais liés à la conformité à l'ensemble des lois, règlements et politiques applicables. Les frais de courtage découlant des opérations sur les titres ne sont pas inclus dans le calcul du montant total des dépenses.

Le gérant, à son entière discrétion, a la possibilité de renoncer au remboursement de certaines dépenses associées à certains Fonds. Il n'a renoncé au remboursement d'aucune dépense au cours des exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015.

Les comptes créditeurs et les comptes débiteurs associés aux autres séries ne portent pas intérêt et sont payables sur demande. Ces soldes découlent du fait que le Fonds Explorer Series Fund a remis, pour son propre compte et pour le compte du Fonds Energy Series et du Fonds Dividend and Income Growth™ Series, le montant total des taxes et impôts dus par la Société. Ces transactions interviennent dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange.

Les charges indiquées à l'état du résultat global comprennent, pour chacun des Fonds, un montant correspondant de taxe de vente. La taxe de vente harmonisée (TVH) combine le taux de 5 % de la TPS et la taxe de vente provinciale de certaines provinces. La TVH de chaque province est calculée en utilisant la part proportionnelle du placement et la province de résidence du porteur de parts au 30 septembre de l'exercice précédent. Les taux de TVH sont déterminés à l'égard des charges attribuables à une catégorie/série individuelle d'un Fonds, s'il y a lieu.

De temps à autre, le gérant peut avoir le droit de recevoir des honoraires et des commissions à l'égard d'opérations sur titres auxquelles le Fonds participe. Ces honoraires et commissions sont établis aux termes d'ententes standards et aux taux du marché. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, le gérant a reçu un montant d'environ 53 290 $ (828 551 $ en 2015) au titre de ces honoraires et commissions en vertu des instructions permanentes données par le comité d'examen indépendant (CEI).

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement*, le gérant a mis sur pied un CEI pour les sociétés en commandite. Le mandat du CEI est d'examiner les questions de conflits d'intérêts touchant le gérant dans le cadre de sa gestion des sociétés en commandite et de lui formuler des recommandations à cet égard. Le CEI fait rapport annuellement aux porteurs de parts des Fonds au sujet de ses activités, et le rapport annuel est disponible le 31 décembre de chaque année, ou ultérieurement. Les sociétés en commandite remboursent au gérant la rémunération versée aux membres du CEI ainsi que les coûts liés à l'administration courante de ce comité. Ces montants sont comptabilisés à l'état du résultat global.

5. IMPOSITION ET DISTRIBUTIONS

a) Traitement fiscal des sociétés de fonds commun de placement à capital variable

La Société s'est conformée aux exigences de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) afin d'être admissible au titre de société de fonds commun de placement, cumulant son revenu (sa perte) net(te) et ses gains (pertes) en capital net(te)s aux fins de l'impôt comme une entité distincte. La société de fonds commun de placement bénéficie d'un taux d'imposition spécial de 33 1/3 % sur les dividendes imposables reçus de sociétés résidant au Canada, tout en étant assujettie au taux d'imposition normalement applicable aux sociétés, sur les autres revenus et gains nets en capital réalisés au cours de l'exercice. L'impôt versé au taux spécial de 33 1/3 % est remboursable lors du versement de dividendes imposables aux actionnaires, et ce, à raison de 1 $ pour chaque tranche de 3 $ de dividendes ainsi versés aux actionnaires. Toute somme versée à titre d'impôt sur les gains nets en capital réalisés est remboursable lorsque les gains sont distribués aux actionnaires, que ce soit sous forme de dividendes en capital ou par l'intermédiaire d'un rachat d'actions à la demande de l'actionnaire.

Même si la Société est traitée comme une entité juridique distincte aux fins fiscales, aux fins comptables, chaque série d'actions d'un fonds commun de placement prend en compte l'effet des taxes et impôts de l'exercice en cours et des exercices subséquents en se fondant, respectivement, sur le revenu net (la perte nette) et sur l'augmentation (la diminution) de l'actif net résultant des profits (pertes) réalisé(e)s et non réalisé(e)s de chaque série. La série d'actions d'un fonds commun de placement annule la charge d'impôts futurs liée au remboursement de l'impôt à payer avec le remboursement anticipé lors du versement des gains en capital ou des dividendes ordinaires ou lorsque les actions sont rachetées. En conséquence, la charge d'impôts futurs liée au remboursement d'impôt est éliminée. Si le revenu imposable de la série d'actions d'un fonds commun de placement est négatif, aucun actif d'impôt n'est comptabilisé pour les pertes fiscales inutilisées, étant donné qu'il est peu probable qu'elles puissent être utilisées ultérieurement et qu'une provision fondée sur la valeur totale a déjà été comptabilisée. De plus, les pertes fiscales inutilisées d'une série d'actions d'un fonds commun de placement peuvent servir à annuler le revenu imposable d'une autre série. En conséquence, lorsque le revenu net imposable d'une série d'actions d'un fonds commun de placement est positif, la charge d'impôt de l'exercice est compensée, dans la mesure du possible, à l'aide des pertes fiscales inutilisées des autres séries. Tout solde de revenu imposable est remboursable lorsque la Société verse des gains en capital ou des dividendes ordinaires.

b) Report de pertes en avant

Certains Fonds ont réalisé des pertes nettes en capital et autres qu'en capital, qu'ils ont accumulées. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées afin de réduire le bénéfice imposable d'exercices futurs, pendant au plus 20 ans. Il n'y a aucun report en avant de perte autre qu'en capital.

c) Retenues d'impôt

Certains Fonds qui détiennent des titres étrangers peuvent être assujettis à des retenues d'impôt, lesquelles sont imposées par certains pays étrangers sur le revenu de placement reçu à l'égard de ces titres. Le montant total des retenues d'impôt est calculé en se fondant sur le montant cumulatif du revenu de placement étranger concerné et est inclus à titre de retenues d'impôt à l'état du résultat global et à titre de charges à payer à l'état de la situation financière.

6. FRAIS DE COURTAGE LIÉS AUX OPÉRATIONS SUR LES TITRES

Certains des Fonds ont engagé des frais de courtage, dont une tranche a pu être touchée par les conseillers en placement des Fonds sous forme de services de placement ou de recherche. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, le total des frais de courtage liés à ces services s'est élevé à 26 799 $ (56 129 $ en 2015).

Les coûts de transaction inscrits à l'état du résultat global ne comprennent aucun service payé par les frais de courtage.

7. OPÉRATIONS DE PRÊTS DE TITRES

Les Fonds participent à un programme de prêts de titres avec RBC Services aux Investisseurs et de trésorerie, qui agit à titre de dépositaire pour les Fonds. Le montant total de la juste valeur de l'ensemble des titres prêtés par un Fonds ne peut dépasser 50 % de l'actif du Fonds. Les Fonds bénéficient de garanties égales à au moins 105 % de la valeur des titres ainsi prêtés. Ces garanties peuvent inclure des actions et des montants de trésorerie.

La juste valeur totale des titres prêtés et des garanties détenues en vertu d'opérations de prêts de titres s'établissait comme suit au 31 décembre 2016 :

31 décembre 2016	Encours de prêt	Montant de la garantie	Garantie en pourcentage des titres prêtés
Explorer Series Fund	208 527 $	218 954 $	105 %
Energy Series Fund	52 534 $	55 163 $	105 %
Flex Dividend and Income Growth ™ Series Fund	2 127 768	2 234 163	105 %

La juste valeur totale des titres prêtés et des garanties détenues en vertu d'opérations de prêts de titres s'établissait comme suit au 31 décembre 2015 :

31 décembre 2015	Encours de prêt	Montant de la garantie	Garantie en pourcentage des titres prêtés
Energy Series Fund	14 498 $	15 224 $	105 %
Flex Dividend and Income Growth ™ Series Fund	1 619 162	1 700 123	105 %

Le revenu tiré du prêt de titres inscrit à l'état du résultat global est présenté déduction faite d'une charge liée au prêt de titres que le dépositaire du Fonds, RBC Services aux Investisseurs, a le droit de recevoir.

31 décembre 2016	Revenu brut tiré du prêt de titres	Charge liée au prêt de titres		Revenu net tiré du prêt de titres	Retenue d'impôt	Revenu net reçu
	$	$	%	$	$	$
Explorer Series Fund	3	1	33	2	-	2
Energy Series Fund	153	54	35	99	33	66
Flex Dividend and Income Growth™ Series Fund	4 265	1 488	35	2 777	190	2 587

31 décembre 2015	Revenu brut tiré du prêt de titres	Charge liée au prêt de titres		Revenu net tiré du prêt de titres	Retenue d'impôt	Revenu net reçu
	$	$	%	$	$	$
Explorer Series Fund	465	163	35	302	11	291
Energy Series Fund	14	4	29	10	-	10
Flex Dividend and Income Growth™ Series Fund	2 939	859	29	2 080	12	2 068

Marquest Mutual Funds Inc.

Notes afférentes aux états financiers (en dollars canadiens)
Pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015

8. FUSIONS DE FONDS

La méthode de l'acquisition a été adoptée pour la comptabilisation de toute fusion de fonds communs de placement en vertu de laquelle le fonds prorogé est l'acquéreur et à la suite de laquelle le fonds acquis prend fin. Les caractéristiques du fonds prorogé, telles que ses objectifs de placement et la composition de son portefeuille, ont servi à identifier ces fusions.

À compter de l'heure de fermeture des bureaux à la date de fusion indiquée ci-dessous, les fonds prorogés ont acquis, en contrepartie d'actions des fonds prorogés, les actifs détenus en portefeuille du fonds correspondant ayant pris fin. La valeur attribuée aux actions émises par le fonds prorogé dans le cadre de ces fusions était égale à la juste valeur des placements provenant respectivement de chaque fonds ayant pris fin.

Fonds ayant pris fin	Date de la fusion	Fonds prorogé	Série	Actifs nets acquis	Actions émises	Ratio d'échange
Marquest Mining 2015 - I Super Flow Through LP- National Class	08/19/2016	Explorer Series Fund	A/de roulement	9 147 457	17 873 108	29,504775
Marquest Mining 2015 - I Super Flow Through LP- Quebec Class	08/19/2016	Explorer Series Fund	A/de roulement	7 469 286	14 594 150	24,416774
Marquest Mining 2015-I LP	06/17/2016	Explorer Series Fund	A/de roulement	3 251 919	6 935 208	295,9969
Marquest Mining Québec 2015 II Super Flow Through LP	05/13/2016	Explorer Series Fund	A/de roulement	6 483 703	13 892 657	232,6688
Marquest Mining Québec 2015 I Super Flow Through LP	03/31/2016	Explorer Series Fund	A/de roulement	5 365 199	15 207 481	230,766
Marquest Mining 2014 - I Super Flow Through LP	10/16/2015	Explorer Series Fund	A/de roulement	424 072	1 188 543	72,8274
Marquest Mining Québec 2014 - I Super Flow Through LP	10/16/2015	Explorer Series Fund	A/de roulement	1 770 399	4 961 880	116,9979
Marquest Mining B.C 2014 - I Super Flow Through LP	10/16/2015	Explorer Series Fund	A/de roulement	61 858	173 369	45,031
Marquest Mining Québec 2014 - II Super Flow Through LP	10/16/2015	Explorer Series Fund	A/de roulement	463 311	1 298 518	83,7754
Marquest Mining 2014 - II Super Flow Through LP	5/11/2015	Explorer Series Fund	A/de roulement	3 367 013	6 706 062	166,7345
Marquest Mining Québec 2014 - II Super Flow Through LP	5/11/2015	Explorer Series Fund	A/de roulement	7 164 625	14 269 745	128,0717

En conséquence de ces fusions et conformément à la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), toutes les pertes non réalisées et certains profits que les fonds ayant pris fin avaient choisi de ne pas réaliser ont été réalisés à la date de la fusion. Les états financiers des fonds prorogés ne comprennent pas les résultats d'exploitation avant la date de la fusion des fonds ayant pris fin.

9. RENSEIGNEMENTS À FOURNIR À L'ÉGARD DE LA GESTION DU CAPITAL

Les actions émises et en circulation représentent le capital des Fonds. Les Fonds ne sont assujettis à aucune restriction ou exigence spécifique en matière de capital et sont autorisés à émettre un nombre illimité d'actions négociables et rachetables de chaque série offerte, comme il est précisé dans le prospectus simplifié des Fonds. Pour chaque série d'un Fonds, les restrictions et exigences spécifiques en matière de capital ne s'appliquent qu'aux montants minimaux de souscription décrits dans le prospectus simplifié. Les états des variations de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables et la note 3 fournissent un résumé des variations pertinentes des actions de chaque Fonds au cours de l'exercice. Conformément aux objectifs de placement des Fonds, le capital des Fonds sera géré en investissant les montants des souscriptions de manière appropriée, tout en maintenant des liquidités suffisantes pour être en mesure de rembourser le capital lors des demandes de rachat.

10. INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Juste valeur

Les instruments financiers des Fonds comprennent les montants de trésorerie, les dividendes à recevoir, les intérêts à recevoir, les autres débiteurs, les débiteurs liés à la vente de placements, les débiteurs liés aux autres catégories de sociétés, les autres créditeurs et charges à payer, les créditeurs liés aux actions rachetables, les créditeurs liés à l'achat de placements, les créditeurs liés aux autres catégories de sociétés et le montant à payer au gérant. Il n'existe aucun écart important entre la valeur comptable et la juste valeur de ces instruments financiers en raison de leur échéance rapprochée. Les placements sont comptabilisés à leur juste valeur, comme il est décrit à la note 2.

Les tableaux suivants présentent les instruments financiers des Fonds évalués à la juste valeur, classés selon la hiérarchie des justes valeurs décrite dans la norme IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, aux 31 décembre 2016 et 2015.

31 décembre 2016	Niveau 1 $	Niveau 2 $	Niveau 3 $	Total $
Explorer Series Fund	7 933 432	559 157	21 874	8 514 463
Energy Series Fund	245 639	-	4 167	249 806
Flex Dividend and Income Growth™ Series Fund	10 598 592	-	-	10 598 592

31 décembre 2015	Niveau 1 $	Niveau 2 $	Niveau 3 $	Total $
Explorer Series Fund	3 556 671	51	21 918	3 578 640
Energy Series Fund	180 522	-	5 000	185 522
Flex Dividend and Income Growth™ Series Fund	7 988 584	-	-	7 988 584

La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou l'instrument dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé de niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, des instruments financiers d'un montant de 111 818 $ (néant en 2015) liés au Fonds Explorer Series ont été transférés depuis le niveau 2 vers le niveau 1, du fait que les titres du Fonds ont été négociés sur une bourse de valeurs.

Le gérant est responsable de procéder aux évaluations de la juste valeur figurant dans les états financiers du Fonds, y compris les évaluations de niveau 3. Le gérant obtient les prix auprès d'un fournisseur externe en matière d'évaluation des prix et ceux-ci sont surveillés par le chef des placements et le chef de la conformité chaque jour. À chaque date de clôture, le chef des finances du gérant examine et approuve toutes les évaluations de la juste valeur de niveau 3.

Les profits et pertes réalisés et non réalisés sur les titres de niveau 3 sont inclus à l'état du résultat global aux postes « Profit net (perte nette) réalisé(e) sur la vente de placements » et « Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée des placements », respectivement. Les titres ajoutés ou retirés du niveau 3 sont attribuables à des changements liés au caractère observable des données sur le marché, tels qu'une transaction récente pour l'émission de nouveaux titres de participation ou l'écoulement d'un certain délai, selon le cas. Les tableaux ci-dessous résument les variations liées aux titres de niveau 3 pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015.

	Explorer Series Fund $	Energy Series Fund $	Flex Dividend and Income Growth™ Series Fund $
Juste valeur totale des titres de niveau 3, 31 décembre 2014	339 429	-	-
Achetés	-	5 000	-
Titres ajoutés	-	-	-
Vendus	-	-	-
Profit net (perte nette) réalisé(e) sur la vente de placements	-	-	-
Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée des placements	(317 511)	-	-
Juste valeur totale des titres de niveau 3, 31 décembre 2015	21 918	5 000	-
Achetés	-	-	-
Titres ajoutés	626	-	-
Vendus	-	-	-
Profit net (perte nette) réalisé(e) sur la vente de placements	(3 999 632)	-	-
Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée des placements	3 998 962	(833)	-
Juste valeur totale des titres de niveau 3, 31 décembre 2016	21 874	4 167	-

Certains Fonds détiennent des titres de niveau 3 pour lesquels l'estimation de la juste valeur est incertaine, en raison de problèmes financiers actuels et de l'absence de cours du marché. Des données non observables importantes sont requises pour déterminer la juste valeur des titres de niveau 3. Les Fonds Explorer Series et Energy Series détiennent chacun des titres de participation classés au niveau 3 qui ont été acquis dans le cadre de placements privés.

Au 31 décembre 2016, les Fonds Explorer Series et Energy Series détenaient respectivement des placements de 21 874 $ et de 4 167 $ dans des titres de niveau 3. La juste valeur de ces titres au cours de l'exercice a été calculée en utilisant un nombre important de techniques d'évaluation et de données du marché qui ne sont pas observables, lesquelles peuvent comprendre l'analyse financière des états financiers de la société, des informations financières qui ont été communiquées, les prix de transactions non affichés, l'analyse des cours des marchandises ou des secteurs sous-jacents et, de façon générale, la situation actuelle du marché et la conjoncture économique.

Le gérant estime les justes valeurs de ces titres en utilisant les meilleures informations disponibles aux 31 décembre 2016 et 2015. Les tableaux suivants présentent les estimations des justes valeurs, ainsi que les fourchettes de ces justes valeurs en utilisant d'autres hypothèses jugées raisonnables par la direction. Les pertes de valeur sont reflétées à l'état du résultat global des Fonds au poste « Variation de la plus-value (moins-value) non réalisée des placements ».

10. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

a) Juste valeur (suite)

Juste valeur des placements du Fonds fondeés sur d'autres hypothèses possibles

Au 31 décembre 2016	Juste valeur déjà établie	Fourchette potentielle de la juste valeur	
		25,00%	-25,00%
Explorer Series Fund	21 874	1 021 615	-
Energy Series Fund	4 167	4 375	3 959

Juste valeur des placements du Fonds fondeés sur d'autres hypothèses possibles

Au 31 décembre 2015	Juste valeur déjà établie	Fourchette potentielle de la juste valeur	
		25,00%	-25,00%
Explorer Series Fund	21 918	101 296	néant
Energy Series Fund	5 000	-	-

b) Gestion du risque et communication de l'information financière

En raison de leurs activités de placement, les Fonds sont exposés à divers risques financiers. Le relevé des titres en portefeuille présente les valeurs détenues par les Fonds au 31 décembre 2016, celles-ci étant regroupées selon le type d'actif, la région géographique ou le segment du marché. Les risques pouvant avoir une incidence importante sur les Fonds sont exposés ci-dessous. Les analyses de sensibilité indiquées dans les notes ci-dessous peuvent être différentes des opérations effectivement conclues, et cette différence pourrait être importante.

Afin de minimiser les effets potentiellement défavorables de ces risques sur le rendement des Fonds, le gérant engage des conseillers en valeurs professionnels aguerris, surveille quotidiennement les événements relatifs au marché et les positions des Fonds, diversifie le portefeuille de titres en respectant les contraintes liées aux objectifs de placement, et peut avoir recours, de manière périodique, aux instruments dérivés afin de se protéger contre certains risques auxquels sont exposés les Fonds. Pour l'aider à gérer les risques, le gérant utilise également des directives internes qui identifient les placements exposés à chacun des risques, tout en maintenant une structure de l'autorité qui assure le suivi des activités de placement des Fonds, et leur conformité aux stratégies d'investissement publiées par les Fonds ainsi qu'à la réglementation sur les valeurs mobilières.

10. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

b) Gestion du risque et communication de l'information financière (suite)

i) Risque de marché (suite)

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varient en raison des fluctuations des cours de change. Les Fonds investissent dans des titres et d'autres placements libellés en d'autres monnaies que le dollar canadien. Par conséquent, la valeur des actifs des Fonds peut être touchée de façon positive ou négative par les fluctuations des cours de change et les Fonds seront nécessairement assujettis à un risque de change.

Les activités de couverture économique en monnaies étrangères des Fonds visent principalement à protéger ceux-ci de la volatilité associée aux placements et aux autres actifs et passifs libellés en monnaies étrangères dans le cours normal des activités.

Dans le cours normal de leurs activités, certains Fonds investiront dans des titres libellés en monnaies étrangères. En conséquence, certains des actifs et une partie des revenus sont exposés aux fluctuations des cours de change.

Les tableaux ci-dessous présentent, en dollars canadiens, les principales expositions des Fonds aux monnaies étrangères aux 31 décembre 2016 et 2015. Les tableaux indiquent également l'effet potentiel, sur la valeur de l'actif net des Fonds, d'une variation de 5 % de la valeur de ces monnaies étrangères par rapport au dollar canadien, soit la monnaie de fonctionnement, toutes les autres variables demeurant par ailleurs constantes.

31 décembre 2016	Devise	Juste valeur $	% de l'actif net attrituable aux porteurs de parts rachetables %	Effet potentiel sur l'actif net $
Flex Dividend and Income Growth™ Series Fund	Dollar américain	494 805	5,02	24 740
Flex Dividend and Income Growth™ Series Fund	Dollar américain	1 059 312	9,08	52 966

31 décembre 2015	Devise	Juste valeur $	% de l'actif net attrituable aux porteurs de parts rachetables %	Effet potentiel sur l'actif net $
Flex Dividend and Income Growth™ Series Fund	Dollar américain	2 965 966	30,16	148 298

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que les variations des taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou les justes valeurs des instruments financiers. Les Fonds ne sont pas exposés au risque de taux d'intérêt.

10. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

b) Gestion du risque et communication de l'information financière (suite)

i) Risque de marché

Risque de prix et autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie d'un instrument financier varient en raison des fluctuations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change). Les placements des Fonds sont soumis aux fluctuations normales du marché et aux risques inhérents au fait d'investir dans les marchés financiers. Le risque maximum découlant des instruments financiers détenus par les Fonds est égal à la juste valeur des instruments financiers. Le gérant atténue ce risque en choisissant soigneusement les titres et en respectant des limites définies, tandis qu'il gère le risque lié aux cours de marché des Fonds en diversifiant les placements détenus dans le portefeuille.

L'exposition la plus significative à l'autre risque de prix découle des placements des Fonds dans des titres de participation. Aux 31 décembre 2016 et 2015, si les cours de ces titres sur les différentes bourses de valeurs où ils sont négociés avaient augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables demeurant par ailleurs constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait augmenté ou diminué, selon le cas, comme suit :

31 décembre 2016	**Juste valeur des placements en titres de participation**	**% de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables**	**Effet potentiel sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables**
	$	**%**	**$**
Explorer Series Fund	8 514 463	86,4	851 446
Energy Series Fund	249 806	67,5	24 981
Flex Dividend and Income Growth™ Series Fund	10 598 592	90,9	1 059 859

31 décembre 2015	**Juste valeur des placements en titres de participation**	**% de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables**	**Effet potentiel sur l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables**
	$	**%**	**$**
Explorer Series Fund	3 578 640	66,1	357 864
Energy Series Fund	185 522	37,3	18 552
Flex Dividend and Income Growth™ Series Fund	7 988 584	81,2	798 858

ii) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est défini comme le risque que les Fonds éprouvent de la difficulté à respecter leurs obligations liées aux dettes qui sont réglées en échange de trésorerie ou d'un autre élément d'actif financier.

Les Fonds peuvent acquérir des titres qui ne sont pas négociés activement sur une bourse de valeurs. Il se peut que la juste valeur de ces titres ne reflète pas la valeur que pourraient réaliser les Fonds lors d'une vente immédiate, car un délai appréciable pourrait être requis avant que les positions puissent être liquidées sans que cela n'ait d'incidence défavorable importante sur la juste valeur. Rien ne garantit qu'il existera en tout temps un marché actif où ces titres pourront être négociés, ni que les cours auxquels ces titres sont négociés reflèteront fidèlement leur valeur. De plus, aux fins du calcul de la valeur liquidative, et conformément à la réglementation sur les valeurs mobilières, les Fonds doivent maintenir au moins 85 % de leur actif en placements liquides (c.-à-d. des placements négociés sur un marché actif qui peuvent être vendus rapidement). De même, les Fonds ont divers passifs financiers non réglés, y compris des charges à payer, un montant à payer au gérant, des créditeurs liés aux rachats d'actions rachetables, des créditeurs liés à l'acquisition de placements et des créditeurs liés aux autres catégories de sociétés. Ces passifs financiers sont entièrement constitués de dettes à court terme payables à l'intérieur d'un délai de 30 jours. Les actions rachetables sont rachetables sur demande, au gré du porteur d'actions. Toutefois, la direction ne prévoit pas que toutes les actions seront rachetées immédiatement, étant donné, qu'en règle générale, les porteurs de ces titres les conservent plus longtemps.

Le risque de liquidité est géré en investissant la majeure partie de l'actif des Fonds dans des placements qui sont négociés dans un marché actif et qui peuvent être facilement liquidés. Des mesures de suivi quantitatif sont utilisées de façon hebdomadaire afin d'identifier les titres du portefeuille des Fonds qui pourraient être considérés aux fins d'un reclassement en tant que titres non liquides. Les Fonds entendent également conserver un montant suffisant en trésorerie pour maintenir leur niveau de liquidité. Par conséquent, le risque de liquidité des Fonds est considéré comme étant minime.

iii) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a contracté envers les Fonds. L'exposition des Fonds au risque de crédit découle de la trésorerie, des placements, des dividendes à recevoir et des débiteurs liés à la vente de placements. Les Fonds réduisent leur exposition au risque de crédit découlant de la trésorerie en maintenant leurs principaux comptes bancaires auprès de grandes institutions financières présentes à l'échelle internationale. Toutes les transactions dans des titres cotés sont réglées lors de la livraison et réalisées par l'entremise de courtiers autorisés. Le risque de défaillance est jugé négligeable, puisque la livraison des titres vendus n'a lieu qu'une fois que le courtier a reçu le paiement. Le paiement pour tout achat est versé après que les titres ont été reçus par le courtier. La transaction sera annulée si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation. Les Fonds n'ont aucune exposition importante au risque de crédit.

10. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

b) Gestion du risque et communication de l'information financière (suite)

iv) Risque de concentration

Le risque de concentration lié au portefeuille est le risque de perte de la valeur totale des placements du portefeuille d'un Fonds découlant d'une surpondération des placements dans un instrument, un secteur ou un pays en particulier. Un résumé du risque de concentration du portefeuille par secteur d'activité aux 31 décembre 2016 et 2015 est présenté dans le relevé des placements du portefeuille des Fonds.

11. RAPPROCHEMENT DE LA VALEUR LIQUIDATIVE

Conformément à la réglementation canadienne en matière de valeurs mobilières, les rapports des périodes financières doivent contenir un rapprochement entre la valeur de l'actif net et l'actif net d'un fonds d'investissement.

Pour les placements négociés sur un marché actif, pour lesquels il est facile d'établir les cours des titres de manière périodique, la norme IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, exige que, lorsque le cours acheteur et le cours vendeur d'un actif ou d'un passif évalué à la juste valeur sont tous deux disponibles, le prix se situant à l'intérieur de l'écart entre ces deux cours qui représente le mieux la juste valeur dans les circonstances doit être utilisé pour calculer la juste valeur, peu importe le classement de l'entrée dans la hiérarchie de la juste valeur, au lieu d'utiliser les cours de clôture servant actuellement à déterminer la valeur liquidative. Les Fonds utilisent le dernier cours de clôture, sauf si le cours de clôture se situe à l'extérieur de l'écart acheteur-vendeur. Aux 31 décembre 2016 et 2015, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative par action et l'actif net par action des Fonds.

12. PRISES DE POSITION COMPTABLES FUTURES

La norme IFRS 9, *Instruments financiers*, a été publiée dans sa forme définitive en juillet 2014 par l'IASB et remplacera la norme IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. La norme IFRS 9 mise sur une approche unifiée en vue d'établir si un actif financier doit être évalué au coût amorti ou à sa juste valeur, remplaçant ainsi les multiples règles de la norme IAS 39. L'approche préconisée par la norme IFRS 9 est fondée sur la manière dont une entité gère ses instruments financiers dans le contexte de son modèle économique et sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. La plupart des exigences de la norme IAS 39 relatives à la comptabilisation et à l'évaluation des passifs financiers ont été reprises telles quelles dans la norme IFRS 9. La nouvelle norme exige également qu'une seule méthode de calcul des pertes de valeur soit utilisée, remplaçant les multiples méthodes associées à la norme IAS 39. La norme IFRS 9 renferme aussi des exigences liées à un nouveau modèle de comptabilité de couverture, qui présente une révision substantielle de la comptabilité de couverture et permettra aux entités de mieux représenter leurs activités de gestion du risque dans leurs états financiers. Les améliorations les plus importantes s'adressent aux entités qui se couvrent contre les risques non financiers, de sorte que l'on prévoit qu'elles seront d'intérêt pour les institutions non financières. Le gérant évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption des IFRS sur les états financiers.

TORONTO
161, rue Bay
bureau 4420, C.P. 204
Toronto (Ontario) M5J 2S1
Téléphone 416.777.7350
Sans frais 1.877.777.1541

MONTREAL
1155 boulevard Robert-Bourassa
bureau 905
Montréal (Québec) H3B 3A7
Téléphone 514.227.0666
Sans frais 1.866.687.9363

VANCOUVER
1055 , rue West Hastings
bureau 300
Vancouver (Colombie-britannique)
V6E 2E9
Téléphone 604.895.7281

SERVICE À LA CLIENTÈLE
Téléphone 416.365.4077
Sans frais 1.888.964.3533
clientservices@marquest.ca

WWW.MARQUEST.CA

MARQUEST
GESTION D'ACTIFS INC.